

GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Relevé des décisions de la Commission Permanente du 8 septembre 2014 – Canton de St Etienne de Lugdarès.

« Jérôme GROS, Conseiller Général du canton de ST-ETIENNE DE LUGDARES, communique les décisions validées en faveur de son canton lors de la Commission Permanente de septembre 2014 :

Dans le cadre du développement de l'Intercommunalité Sociale, une subvention de 7 650 € sera allouée au Centre Intercommunal d'Action Sociale Cévennes et Montagne Ardéchoises à St Etienne de Lugdarès.

Dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil Général et la Fondation des Caisses d'Epargne Loire Drôme Ardèche, une subvention de 25 000 € sera affectée la Communauté de Communes Cévennes et Montagne Ardéchoises, pour son projet de logement adapté sur la commune de St Etienne de Lugdarès.

Au titre de travaux pour l'alimentation en eau potable, le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de St Etienne de Lugdarès sera doté d'un complément de subvention de 2 127 € pour le raccordement de la nouvelle ressource Bournelle au réservoir existant du Chambon sur la commune de Borne."